

10 avril 2024

Cher Actionnaire,

Schroder International Selection Fund (la « Société ») – US Smaller Companies Impact (le « Compartiment »)

Nous vous informons par la présente que l'objectif et la politique d'investissement et les critères de durabilité du Compartiment, ainsi que les Informations précontractuelles relevant de l'Article 9 fournies à l'Annexe IV du prospectus de la Société conformément au Règlement SFDR et au Règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission, ont été mis à jour et améliorés afin de mieux refléter le processus d'investissement à impact. En outre, l'indice de référence comparateur S&P Smaller Cap 600 (Net TR) Lagged a été supprimé.

Contexte et motivation

Mise à jour de l'objectif et de la politique d'investissement et des critères de durabilité

Le Compartiment est classé comme relevant de l'Article 9 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR ») et réalise des investissements durables, à savoir des investissements qui devraient contribuer à la promotion d'un objectif environnemental ou social en lien avec au moins un des ODD des Nations unies. Le Compartiment détient également des investissements que le Gestionnaire d'investissement considère comme neutres au regard des critères de durabilité, tels que les liquidités, les placements du marché monétaire et les produits dérivés utilisés dans le but de réduire le risque (couverture) ou de gérer le Compartiment plus efficacement. Le Compartiment fait partie des stratégies axées sur l'impact de Schroders. À ce titre, il applique des critères d'investissement hautement sélectifs et des références reflétant ce processus d'investissement à impact ont été ajoutées à l'objectif d'investissement, à la politique d'investissement, aux critères de durabilité et aux informations précontractuelles.

Suppression de l'indice de référence comparateur

Le Compartiment a été reclassé de l'Article 8 du Règlement SFDR à l'Article 9 du Règlement SFDR le 16 août 2022. Avant ce reclassement, l'indice de référence S&P Small Cap 600 (Net TR) Lagged était un indice de référence comparateur du Compartiment, car il était approprié dans le cadre de l'utilisation du système de notation de la durabilité pour l'accréditation au titre de l'Article 8. Cependant, à la suite de son reclassement à l'Article 9, le Compartiment n'applique plus de méthode de notation de la durabilité et l'indice S&P Small Cap 600 (Net TR) Lagged n'est donc plus un indice de référence comparateur pertinent.

Vous trouverez de plus amples détails sur les modifications apportées à l'Annexe 1 de la présente lettre.

Le style, la philosophie et la stratégie d'investissement du Compartiment, ainsi que le fonctionnement et/ou la manière dont le Compartiment est géré ne subiront aucune autre modification à l'issue de ces clarifications.

Toutes les autres caractéristiques principales du Compartiment, y compris l'indicateur de risque pertinent et les frais, demeureront inchangées.

Le document d'information clé (le DIC) du Compartiment pour la catégorie d'actions concernée ainsi que le Prospectus de la Société sont consultables à l'adresse www.schroders.com.

Pour toute question ou information complémentaire concernant les produits Schroders, nous vous invitons à consulter le site www.schroders.com, ou à contacter votre bureau Schroders local, votre conseiller professionnel habituel ou Schroder Investment Management (Europe) S.A. au (+352) 341 342 202.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations,

Le Conseil d'administration

Annexe 1

La nouvelle formulation apparaît en gras et la formulation supprimée apparaît sous forme de texte barré.

Objectif d'investissement actuel	Nouvel objectif d'investissement
<p>Le Compartiment vise à dégager une croissance du capital supérieure à celle de l'indice Russell 2000 Lagged (Net TR) après déduction des frais sur une période de trois à cinq ans en investissant dans des actions et des titres assimilés à des actions de petites sociétés américaines qui contribuent aux ODD des Nations unies et qui, selon le Gestionnaire d'investissement, constituent des investissements durables.</p>	<p>Le Compartiment vise à dégager une croissance du capital supérieure à celle de l'indice Russell 2000 Lagged (Net TR) après déduction des frais sur une période de trois à cinq ans en investissant dans des actions et des titres assimilés à des actions de petites sociétés américaines qui contribuent aux ODD des Nations unies dont les activités, selon le Gestionnaire d'investissement, créent un impact social ou environnemental positif, et qu'il considère comme des investissements durables.</p>
Politique d'investissement actuelle	Nouvelle politique d'investissement
<p>Le Compartiment est géré de façon active et investit ses actifs dans (i) des investissements durables, à savoir des investissements qui, selon le Gestionnaire d'investissement, devraient contribuer à la promotion d'un objectif environnemental ou social en lien avec au moins un des ODD des Nations unies et offrir aux actionnaires des rendements sur le long terme (pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Caractéristiques du Compartiment »), et (ii) des investissements que le Gestionnaire d'investissement considère comme neutres en vertu de ses critères de durabilité.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement sélectionnera des sociétés appartenant à un univers de sociétés éligibles dont il a été établi qu'elles respectent les critères d'impact du Gestionnaire d'investissement. Les critères d'impact incluent une évaluation de la contribution de la société aux ODD des Nations unies. Cela signifie que la mesure dans laquelle les sociétés exercent un impact positif, direct ou indirect, sur la société pour contribuer aux ODD des Nations unies, ainsi que l'impact que ces mesures pourraient avoir sur la valeur d'une société, sont pris en compte dans l'évaluation des sociétés.</p> <p>Le Compartiment n'investit pas directement dans certains secteurs, activités ou groupes d'émetteurs au-delà des limites définies à la section « Publication d'informations en matière de durabilité » sur la page Internet du Compartiment https://www.schroders.com/en-lu/lu/individual/fund-centre</p> <p>Le Compartiment investit dans des sociétés qui ne causent pas de préjudice environnemental ou social important et appliquent des pratiques de bonne gouvernance au regard des critères de notation du Gestionnaire d'investissement (pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Caractéristiques du Compartiment »).</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement peut également prendre contact avec des sociétés détenues par le Compartiment pour susciter la remise en question des points faibles identifiés en matière de durabilité. Pour de plus amples</p>	<p>Le Compartiment est géré de façon active et investit ses actifs dans (i) des investissements durables, à savoir des investissements qui, selon le Gestionnaire d'investissement, devraient contribuer à la promotion d'un objectif environnemental ou social en lien avec au moins un des ODD des Nations unies, et offrir aux actionnaires des rendements sur le long terme (pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Caractéristiques du Compartiment »), et dans (ii) des investissements que le Gestionnaire d'investissement considère comme neutres en vertu de ses critères de durabilité, tels que les liquidités, les Placements du marché monétaire et les produits dérivés utilisés dans le but de réduire le risque (couverture) ou de gérer le Compartiment plus efficacement.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement sélectionnera des sociétés appartenant à un univers de sociétés éligibles dont il a été établi qu'elles respectent les critères d'impact du Gestionnaire d'investissement. Les critères d'impact incluent une évaluation de la contribution de la société aux ODD des Nations unies, ainsi que l'évaluation par le Gestionnaire d'investissement de l'impact de la société via son cadre et ses outils exclusifs de gestion des investissements par impact (y compris un tableau de bord Impact Scorecard). Cela signifie que la mesure dans laquelle une société exerce un impact positif, direct ou indirect, sur la société pour contribuer aux ODD des Nations unies, ainsi que l'impact que ces mesures pourraient avoir sur la valeur d'une société, sont pris en compte dans l'évaluation des sociétés.</p> <p>Le Compartiment fait partie des stratégies axées sur l'impact de Schroders. En tant que tel, il applique des critères d'investissement hautement sélectifs et son processus d'investissement est conforme aux Principes opérationnels pour la gestion de l'impact, ce qui signifie qu'une évaluation de l'impact est intégrée aux étapes du processus d'investissement. La totalité des investissements durables du Compartiment sont soumis à ce cadre.</p>

<p>informations concernant l'approche du Gestionnaire d'investissement en matière de durabilité et les échanges engagés avec les sociétés, veuillez consulter la page Internet https://www.schroders.com/en-lu/lu/individual/what-we-do/sustainableinvesting/our-sustainable-investment-policies-disclosuresvoting-reports/disclosures-and-statements/</p> <p>Le Compartiment investit au moins deux tiers de son actif dans une gamme concentrée d'actions et de titres assimilés à des actions de petites sociétés américaines. Il s'agit de sociétés qui, au moment de l'achat, font partie de la tranche inférieure de 30 % du marché américain des actions en termes de capitalisation boursière. De manière générale, le Compartiment détient entre 40 et 60 sociétés en portefeuille.</p> <p>Le Compartiment peut également investir, directement ou indirectement, jusqu'à un tiers de ses actifs dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, Fonds d'investissement, warrants et Placements du marché monétaire, et détenir des liquidités (dans les limites énoncées dans l'Annexe I).</p> <p>Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés afin de générer des plus-values, de réduire les risques ou à des fins de gestion plus efficace.</p>	<p>Le Compartiment n'investit pas directement dans certains secteurs, activités ou groupes d'émetteurs au-delà des limites définies à la section « Publication d'informations en matière de durabilité » sur la page Internet du Compartiment https://www.schroders.com/en-lu/lu/individual/fund-centre</p> <p>Le Compartiment investit dans des sociétés qui ne causent pas de préjudice environnemental ou social important et appliquent des pratiques de bonne gouvernance au regard des critères de notation du Gestionnaire d'investissement (pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section « Caractéristiques du Compartiment »).</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement peut également prendre contact avec des sociétés détenues par le Compartiment dans le but d'améliorer les pratiques de durabilité et d'améliorer les impacts sociaux et environnementaux générés par les sociétés sous-jacentes dans lesquelles il investit.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement peut également prendre contact avec des sociétés détenues par le Compartiment pour susciter la remise en question des points faibles identifiés en matière de durabilité. Pour de plus amples informations concernant l'approche du Gestionnaire d'investissement en matière de durabilité et les échanges engagés avec les sociétés, veuillez consulter la page Internet https://www.schroders.com/en-lu/lu/individual/what-we-do/sustainableinvesting/our-sustainable-investment-policies-disclosuresvoting-reports/disclosures-and-statements/.</p> <p>Le Compartiment investit au moins deux tiers de son actif dans une gamme concentrée d'actions et de titres assimilés à des actions de petites sociétés américaines. Il s'agit de sociétés qui, au moment de l'achat, font partie de la tranche inférieure de 30 % du marché américain des actions en termes de capitalisation boursière. De manière générale, le Compartiment détient entre 40 et 60 sociétés en portefeuille.</p> <p>Le Compartiment peut également investir, directement ou indirectement, jusqu'à un tiers de ses actifs dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, Fonds d'investissement, warrants et Placements du marché monétaire, et détenir des liquidités (dans les limites énoncées dans l'Annexe I).</p> <p>Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés afin de générer des plus-values, de réduire les risques ou à des fins de gestion plus efficace.</p>
<p>Critères de durabilité actuels</p>	<p>Nouveaux critères de durabilité</p>
<p>Le Gestionnaire d'investissement applique des critères de durabilité lors de la sélection des investissements pour le Compartiment.</p> <p>Les investissements portent sur des sociétés dont les produits et services résolvent l'un des enjeux des ODD des Nations unies ou qui opèrent dans un secteur grand public</p>	<p>Le Gestionnaire d'investissement applique des critères de durabilité lors de la sélection des investissements pour le Compartiment.</p> <p>Les investissements portent sur des sociétés dont les produits et services résolvent l'un des enjeux des ODD des Nations unies ou qui opèrent dans un secteur grand public</p>

qui résout indirectement l'un des enjeux des ODD des Nations unies.

Afin d'identifier les sociétés qui ont un lien direct avec un ODD des Nations unies, le Gestionnaire d'investissement utilise un outil de sélection exclusif pour faire correspondre les revenus de l'entreprise aux ODD des Nations unies. L'outil répartit les revenus en plusieurs catégories liées aux ODD des Nations unies. Bien que le Gestionnaire d'investissement utilise cet outil pour évaluer des sociétés individuelles, il lui permet également de mesurer le lien global entre les revenus et les ODD des Nations unies au niveau du portefeuille consolidé. Le Gestionnaire d'investissement a identifié trois types de sociétés qui composent le portefeuille.

Le premier type est celui des sociétés hautement innovantes dont le modèle économique répond à un besoin direct au sein des ODD de l'ONU. Il s'agit de sociétés en croissance dont la solution à un enjeu des ODD de l'ONU peut être transposée à grande échelle.

Le deuxième type est celui des entreprises qui génèrent déjà des revenus qui ont un impact, mais qui ne le font pas ressortir ou ne le mettent pas en évidence. Il s'agit de sociétés que le Gestionnaire d'investissement peut identifier en raison de sa compréhension approfondie de l'univers des petites capitalisations américaines pour lesquelles il existe, selon lui, une opportunité de réévaluation. Ainsi, les entreprises peuvent mieux faire ressortir leur opportunité d'impact et devenir plus transparentes sur le sujet. Ce groupe sera vraisemblablement le plus important du portefeuille du Compartiment.

Le troisième type affichera généralement le lien revenus/ODD le plus bas. Il s'agit de sociétés qui ont besoin de changer de modèle économique pour survivre. Il s'agit de sociétés dont le Gestionnaire d'investissement estime qu'elles ont la capacité et la volonté de se transformer et qu'il pense pouvoir guider en ce sens. Chaque investissement doit avoir un revenu lié à un ODD des Nations unies. Le niveau de revenu lié variera en fonction des investissements dans ces trois types de société.

Le Gestionnaire d'investissement veille à ce qu'au moins 90 % de la part de la Valeur liquidative du Compartiment composée d'investissements dans des sociétés soit notée au regard des critères de durabilité. L'application des critères de durabilité a pour effet d'exclure de la sélection des investissements au moins 20 % de l'univers d'investissement potentiel du Compartiment.

Aux fins de cette analyse, l'univers d'investissement potentiel est l'univers de référence des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement peut sélectionner pour le Compartiment avant l'application des critères de durabilité, dans le respect des autres limites applicables à l'Objectif et à la Politique d'investissement. Cet univers est composé d'actions et de titres assimilés à des actions de

qui résout indirectement l'un des enjeux des ODD des Nations unies.

Afin d'identifier les sociétés qui ont un lien direct avec un ODD des Nations unies, le Gestionnaire d'investissement utilise un outil de sélection exclusif pour faire correspondre les revenus de l'entreprise aux ODD des Nations unies. L'outil répartit les revenus en plusieurs catégories liées aux ODD des Nations unies. Bien que le Gestionnaire d'investissement utilise cet outil pour évaluer des sociétés individuelles, il lui permet également de mesurer le lien global entre les revenus et les ODD des Nations unies au niveau du portefeuille consolidé. **Les investissements sont composés de sociétés dont les produits et services contribuent positivement à au moins un des ODD des Nations unies. Afin d'identifier les sociétés ayant un lien direct avec un ODD de l'ONU, le Gestionnaire d'investissement applique une approche en deux étapes :**

- **la première étape utilise une approche basée sur les revenus en considérant si un certain pourcentage des revenus, dépenses d'investissement ou dépenses d'exploitation de la société concernée contribue à un objectif environnemental ou social (le cas échéant).**
- **La seconde étape consiste en une évaluation d'impact détaillée de la société au moyen d'un tableau de bord d'impact exclusif. Le Gestionnaire d'investissement prend en compte différents aspects de l'impact tels que : le résultat et les ODD des Nations unies auxquels la société contribue ; qui est concerné par le résultat (comme la partie prenante ou l'industrie concernée) ; une évaluation de notre contribution attendue (y compris l'influence et l'engagement de Schroders) ; et la prise en compte des risques liés à l'impact. L'évaluation comprend généralement des Indicateurs clés de performance (KPI) qui permettent de suivre l'impact de la société au fil du temps.**

La société et le tableau de bord d'impact sont validés et approuvés par le Groupe d'évaluation de l'impact (Impact Assessment Group, IAG) de Schroders, afin que la société puisse être incluse dans l'univers d'investissement du Compartiment. L'IAG est composé de membres de l'équipe d'impact et d'investissement durable de Schroders et de membres de l'équipe d'investissement. Dans certains cas limités, la deuxième étape et l'approbation du Groupe d'évaluation de l'impact peuvent intervenir ultérieurement (par exemple, dans le cas d'un investissement particulièrement sensible au facteur temps).

Le Gestionnaire d'investissement a identifié trois types de sociétés qui ~~composeront~~ **seront généralement prises en compte pour l'inclusion** dans le portefeuille.

<p>petites sociétés américaines ou de sociétés qui tirent une part importante de leurs revenus ou bénéfices de petites sociétés américaines.</p>	<p>Le premier type est celui des sociétés hautement innovantes dont le modèle économique répond à un besoin direct au sein des ODD de l'ONU. Il s'agit de sociétés en croissance dont la solution à un enjeu des ODD de l'ONU peut être transposée à grande échelle.</p> <p>Le deuxième type est celui des entreprises qui génèrent déjà des revenus qui ont un impact, mais qui ne le font pas ressortir ou ne le mettent pas en évidence. Il s'agit de sociétés que le Gestionnaire d'investissement peut identifier en raison de sa compréhension approfondie de l'univers des petites capitalisations américaines pour lesquelles il existe, selon lui, une opportunité de réévaluation. Ainsi, les entreprises peuvent mieux faire ressortir leur opportunité d'impact et devenir plus transparentes sur le sujet. Ce groupe sera vraisemblablement le plus important du portefeuille du Compartiment.</p> <p>Le troisième type affichera généralement le lien revenus/ODD le plus bas. Il s'agit de sociétés dont les modèles économiques évoluent vers des activités à plus fort impact et que le Gestionnaire d'investissement pense pouvoir guider sur cette voie par un engagement actif. Ce groupe sera vraisemblablement le moins important du portefeuille du Compartiment qui ont besoin de changer de modèle économique pour survivre. Il s'agit de sociétés dont le Gestionnaire d'investissement estime qu'elles ont la capacité et la volonté de se transformer et qu'il pense pouvoir guider en ce sens. Chaque investissement doit avoir un revenu lié à un ODD des Nations unies. Le niveau de revenu lié variera en fonction des investissements dans ces trois types de société.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement veille à ce qu'au moins 90 % de la part de la Valeur liquidative du Compartiment composée d'investissements dans des sociétés soit notée au regard des critères de durabilité. L'application des critères de durabilité a pour effet d'exclure de la sélection des investissements au moins 20 % de l'univers d'investissement potentiel du Compartiment.</p> <p>Aux fins de cette analyse, l'univers d'investissement potentiel est l'univers de référence des émetteurs que le Gestionnaire d'investissement peut sélectionner pour le Compartiment avant l'application des critères de durabilité, dans le respect des autres limites applicables à l'Objectif et à la Politique d'investissement. Cet univers est composé d'actions et de titres assimilés à des actions de petites sociétés américaines ou de sociétés qui tirent une part importante de leurs revenus ou bénéfices de petites sociétés américaines.</p>
<p>Indice de référence actuel</p>	<p>Nouvel indice de référence</p>
<p>Les performances du Compartiment seront évaluées par rapport à son indice de référence cible, à savoir dépasser l'indice Russell 2000 Lagged (Net TR) et comparées à la Catégorie Morningstar US Small-Cap Equity et à l'indice S&P Small Cap 600 Lagged (Net TR). L'univers</p>	<p>Les performances du Compartiment seront évaluées par rapport à son indice de référence cible, à savoir dépasser l'indice Russell 2000 Lagged (Net TR) et comparées à la Catégorie Morningstar US Small-Cap Equity et à l'indice S&P Small Cap 600 Lagged (Net TR). L'univers</p>

<p>d'investissement du Compartiment devrait se recouper de manière significative avec les composantes de l'indice de référence cible et de l'indice S&P Small Cap 600 Lagged (Net TR). L'indice de référence comparateur n'est inclus qu'à des fins de comparaison des performances et n'a aucune influence sur la manière dont le Gestionnaire d'investissement investit les actifs du Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement investit de manière discrétionnaire et il n'existe aucune restriction quant à la mesure dans laquelle le portefeuille et la performance du Compartiment peuvent s'écarter de l'indice de référence cible ou de l'indice S&P Small Cap 600 Lagged (Net TR). Le Gestionnaire d'investissement investira dans des sociétés ou des secteurs qui ne figurent pas dans l'indice de référence cible ou dans l'indice S&P Small Cap 600 Lagged (Net TR) afin de tirer parti de certaines opportunités d'investissement.</p> <p>L'indice de référence cible a été sélectionné parce qu'il est représentatif du type d'investissements dans lesquels le Compartiment est susceptible d'investir et qu'il constitue, par conséquent, un objectif approprié par rapport au rendement que le Compartiment vise à générer. L'indice de référence comparateur a été sélectionné parce que le Gestionnaire d'investissement estime qu'il constitue un élément de comparaison approprié à des fins de performance, conformément à l'objectif et à la politique d'investissement du Compartiment.</p> <p>L'indice/Les indices de référence ne prend/ne prennent pas en compte les caractéristiques environnementales et sociales ou l'objectif en matière de durabilité (le cas échéant) du Compartiment.</p>	<p>d'investissement du Compartiment devrait se recouper de manière significative avec les composantes de l'indice de référence cible. et de l'indice S&P Small Cap 600 Lagged (Net TR). L'indice de référence comparateur n'est inclus qu'à des fins de comparaison des performances et n'a aucune influence sur la manière dont le Gestionnaire d'investissement investit les actifs du Compartiment. Le Gestionnaire d'investissement investit de manière discrétionnaire et il n'existe aucune restriction quant à la mesure dans laquelle le portefeuille et la performance du Compartiment peuvent s'écarter de l'indice de référence cible ou de l'indice S&P Small Cap 600 Lagged (Net TR). Le Gestionnaire d'investissement investira dans des sociétés ou des secteurs qui ne figurent pas dans l'indice de référence cible ou dans l'indice S&P Small Cap 600 Lagged (Net TR) afin de tirer parti de certaines opportunités d'investissement.</p> <p>L'indice de référence cible a été sélectionné parce qu'il est représentatif du type d'investissements dans lesquels le Compartiment est susceptible d'investir et qu'il constitue, par conséquent, un objectif approprié par rapport au rendement que le Compartiment vise à générer. L'indice de référence comparateur a été sélectionné parce que le Gestionnaire d'investissement estime qu'il constitue un élément de comparaison approprié à des fins de performance, conformément à l'objectif et à la politique d'investissement du Compartiment.</p> <p>L'indice/Les indices de référence ne prend/ne prennent pas en compte les caractéristiques environnementales et sociales ou l'objectif en matière de durabilité (le cas échéant) du Compartiment.</p>
--	--

Codes ISIN des catégories d'actions concernées par cette modification :

Catégorie d'actions	Devise de la catégorie d'actions	Code ISIN
A Distribution	USD	LU0012050646
B Distribution	USD	LU0052718862
C Distribution	USD	LU0062903702
A Capitalisation	USD	LU0106261612
B Capitalisation	USD	LU0106261885
C Capitalisation	USD	LU0106262180
A1 Capitalisation	USD	LU0133716109
IZ Capitalisation	USD	LU2016221744
I Capitalisation	USD	LU0134344257
C Capitalisation	GBP	LU2526491316